

Conseil d'administration
Séance du 8 septembre 2025

ACTE ADMINISTRATIF 65/2025	FONCTIONNEMENT DE L'UNIVERSITE
	Renouvellement partiel du conseil du SUAPS

Vu les articles L.712-1 à L.712-6 modifiés du code de l'éducation

Vu l'article L.719-7 du code de l'éducation

Vu le décret n°2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts, en tant qu'établissement public expérimental et en particulier son article 10

Vu l'article 29 du Règlement intérieur provisoire de l'Université Jean Monnet (EPE),

Vu les statuts du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives,

Considérant la proposition de Nathalie MATHIEU CELLE, Directrice du SUAPS,

Dans le cadre du renouvellement partiel du conseil :

Le Conseil d'Administration de l'université Jean Monnet (EPE) désigne les membres du conseil du SUAPS :

Collège des étudiants

Vincent ROST, Vice-Président Étudiant, inscrit à la Faculté de médecine

Maxime PIGEAU, étudiant à Télécom Saint-Étienne et pratiquant au SUAPS

Line MONTANA, étudiante en STAPS

Nina DUPIN, étudiant en Mathématique et Sportive de Haut Niveau

Jade ROCHE, étudiante en MEEF parcours STAPS et vacataire au SUAPS

Personnalité extérieure

Sophie DUTERAGE, Conseillère Technique Départementale chargée du second degré

A Saint Etienne le 9 septembre 2025

Le Président du Conseil d'Administration,

Le Président de l'Université Jean Monnet



Florent PIGEON

POUR : 28

CONTRE : 0

ABST : 2